

Une collecte de plaintes criminelles en Occitanie

Xavier Vidal



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/8511>

ISSN : 2108-6907

Éditeur

Criminocorpus

Référence électronique

Xavier Vidal, « Une collecte de plaintes criminelles en Occitanie », *Criminocorpus* [En ligne], Les plaintes criminelles en France après 1870 : inventaire, problématisation, valorisation d'un corpus méconnu, Écrire des plaintes, mis en ligne le 01 mars 2021, consulté le 01 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/8511>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mars 2021.

Tous droits réservés

Une collecte de plaintes criminelles en Occitanie

Xavier Vidal

Nous traiterons du travail d'enquête de terrain qui a été réalisée à l'intérieur de la région administrative actuelle de l'Occitanie (Bas-Languedoc, Lauragais, Rouergue, Albigeois, Quercy...) et non pas dans tout l'espace plus large de langue d'oc qui comprends aussi le Limousin, l'Auvergne, la Provence, la Gascogne, etc.

Notre recherche n'a pas été réalisée au profit d'une institution, mais en tant que musicien, engagé dans un projet associatif de diffusion et de transmission des musiques traditionnelles. L'invitation à ce colloque a été l'occasion pour nous de recenser la documentation sur notre sujet. Cette documentation représente une partie du fonds de collectes que nous avons constitué au sein d'associations de notre région, comme :

- La Granja de Soulomès (Lot) ;
- Le CORDAE-La Talvèra à Cordes (Tarn) ;
- Le Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles à Toulouse.

Au travers de cette présentation des matériaux collectés nous souhaitons poser quelques problématiques qui pourraient servir des collecteurs futurs. Nous intéresserons à la question de la langue utilisée dans les plaintes criminelles, au rapport entre français et occitan.

Collectes en Occitanie

- 1 Pour poser cette question de rapport de langue, nous partirons d'un enregistrement édité en 1989 par le Conservatoire Occitan de Toulouse, dans la collection «Musiques et voix traditionnelles aujourd'hui», dirigée par Luc Charles-Dominique¹. Il s'agit d'une version en occitan de la *Complainte de Fualdès* chantée par l'excellent Jean-Luc Madier, du groupe Perlinpinpin Fòlc. En fait, cette version n'est pas traditionnelle car le texte d'origine est en français. Pour l'occasion de l'enregistrement de ce disque, cette chanson a été traduite, par l'écrivain linguiste Christian Rapin. Nous pouvons penser que cette volonté de traduction accompagne une forme de réappropriation du patrimoine musical régional par le courant des musiques traditionnelles occitanes. En

fait, jusqu'à maintenant nous ne connaissons pas de versions traditionnelles en occitan de la *Complainte de Fualdès*, qui décrit ce crime commis à Rodez dans le Rouergue, et qui a eu un retentissement national. Dans notre recherche de plaintes criminelles en occitan, c'est un des rares exemples que nous avons retrouvé. Toutefois, il s'agit d'un «faux» et d'une création revivaliste.

Par contre, pour la même région du Rouergue, nous trouvons un corpus intéressant de plaintes criminelles en français, collectées par Daniel Loddo et l'association La Talvèra. Le crime de Vezin (Aveyron) a donné lieu à la création de plusieurs plaintes. Dans le fonds recensé de la Talvèra on trouve quatre versions dites du *Crime de Vezin* ou *Crime du Lac de Vezin*. Toutes sont en français.

Pour les enquêtes orales de terrain, réalisées principalement à partir de la fin des années 1970 jusqu'à nos jours, nous avons rencontré presque exclusivement des plaintes criminelles en français. Par exemple, le fonds important du CORDAE La Talvèra (médiathèque située à Cordes dans le Tarn), contient:

- des versions de plaintes criminelles assez connues ailleurs, comme celle de Violette Nozière ;
- la plainte de Jaurès assassiné (à caractère politique) ;
- des plaintes relatant des crimes locaux comme *La plainte de Vezin* (Aveyron) sur l'air de la *Paimpolaise* (citée plus haut), *La plainte de la Glevade* (Tarn) composée par Armand Landes (1860-1936), chansonnier des Monts de Lacaune dans le Tarn dont la vie et l'œuvre a fait l'objet d'un ouvrage écrit par Daniel Loddo², *Les plaintes de l'Étranger* ou *La condamnation de Respaud* (également collectées dans le Tarn) qui possèdent chacune plusieurs versions.

Le collecteur aura à faire le plus souvent à des versions de plaintes criminelles en français. Son enquête devra préciser, auprès des informateurs, la spécificité des plaintes criminelles qui doivent se caractériser par le fait qu'elles décrivent un fait criminel avéré dans l'histoire. Les très belles versions collectées par La Talvèra de la chanson *La fille d'un officier* ne rentrent pas entièrement dans ce cadre. Elles ont toutes les caractéristiques de la plainte criminelle, sans que nous ayons pu vérifier si les faits décrits ont eu une histoire réelle.

Pour les répertoires d'informateurs, chanteurs rencontrés sur le terrain dans l'enquête orale, plusieurs types de chansons peuvent rentrer dans la catégorie des plaintes, et recouvrir un champ assez large. L'enquêteur rencontrera parfois des difficultés à définir les contours et à faire émerger ce type de répertoire, auprès des chanteurs.

À travers les recueils de folkloristes occitans

- 2 Au sein des publications des folkloristes également nous trouvons des exemples de plaintes criminelles. Par exemple, l'Abbé François Lacoste dans son manuscrit sur les « Choses du Quercy » (1915)³, propose un chapitre dédié aux plaintes dans lequel sont regroupées :

- des chansons relatant des faits historiques tragiques ou des chansons à l'honneur de personnages historiques ayant eu un destin tragique (chansons sur Biron ou Clémence Isaure)
- des chansons relatant des amours avec fins tragiques (chanson *La princesse de la tour*)
- la chanson emblématique de la vallée du Lot, *Maria Magdalena*, patronne des corporations liées à la rivière (mariniers, éclusiers, meuniers, pêcheurs...). Le thème de

Marie Madeleine a fait l'objet d'une étude approfondie (classification des formes) par la folkloriste de l'Allier Marguerite Gauthier-Villars⁴, dans les années 1930.

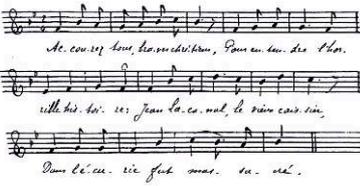
Si nous écartons ces références, qui sortent de notre sujet et qui correspondent à la catégorie des plaintes en général, le manuscrit de François Lacoste contient :

- une notation parole et musique de *Accourez tous braves Chrétiens* illustrant le crime de Jean Lacanal ;

Accourez tous braves Chrétiens

215

137. - *Accourez tous braves chrétiens.* ♪



Accourez tous braves chrétiens,
Pour entendre l'horrible histoire ;
Jean Lacanal, le vèran castrès,
Dans l'église fèt massacrat ! PÉRISSAC.

Nota. N'è pas pas unu, de chascun ancòra, en elharant un
me lo vèran en jèn et elharant lo chascun de la fèira, s'è fèira un
pèira lo compòrt de la fèira, vèran, pèira lo compòrt de
pèira, lo chascun vèran lo compòrt de la fèira, pèira lo compòrt de
de la fèira, pèira lo compòrt de la fèira, pèira lo compòrt de la fèira,
è un en 2000 en fèira è unu en elharant pèira lo compòrt de la fèira.

manuscrit de François Lacoste

- une transcription de la chanson *Le crime de Pantin*.

Comme nous l'avons noté plus haut pour *La fille d'un officier*, collectée dans le Tarn, certaines versions, proposées par François Lacoste, sont des véritables descriptions de crimes, comme celui de l'assassinat d'une jeune fille, mais ne sont pas reliées à une vérité historique précise.

Une autre classification générale des plaintes a été proposée par Claude Ribouillault au cours du colloque de Gaillac, organisé par La Talvèra en 2003⁵. Cette classification a pour originalité de situer les plaintes dans le rapport temps qu'elles ont aux faits relatés. La catégorie «plaintes du lendemain» résulte de crimes, évasions, catastrophes, faits de banditismes. Nous pourrions rajouter la chanson politique qui décrit des conflits et manifestations. Par exemple, nous avons dans le Lot collecté la chanson *Les crosses sanguinaires*, composée par le chansonnier Henri Péchuzal de Saint-Vincent-du-Pendit (Lot). Cette plainte décrit la répression des paysans manifestants par les gardes mobiles lors des manifestations contre l'impôt des places en 1934 à Saint-Céré et Figeac.

Signalons que la recherche en Occitanie s'est particulièrement attachée à travailler sur le sujet des chansonniers, avec les travaux de Daniel Loddo et de son association La Talvèra (Colloque de Gaillac en 2003).

Pour en revenir au domaine spécifique des plaintes criminelles collectées et/ou documentées pour le domaine Occitan, nous observons la rareté des textes en occitan. Un exemple occitan est celui de la *plainte de Pomarède*, transcrite par Marie-Christine Matray dans son livre *Les effroyables plaintes du XIX^e siècle*⁶. Sur *l'air de Fualdès*, cette plainte, est composée de 56 couplets entièrement en occitan. Elle débute par la présentation de quelques éléments de moralité. Les couplets suivants décrivent l'escalade dans les actes de délinquance du futur criminel, Jean Pomarède, originaire de Caux (Hérault): faits d'escroquerie, puis vols, puis attaques, puis crimes. La plainte nous renseigne ensuite sur l'arrestation, son emprisonnement, sa tentative de suicide en prison, puis son procès. Nous transcrivons ici un couplet final, présentant la moralité pour cette plainte :

Aisso sou pas dè sournétos
 Dious nous punis quand és témps
 Et tous michans garniméns
 S'en tirou pas caoussos nétos
 Dé raouba, d'assassina
 Tachén dé nous courréja

Traduction : Ce ne sont pas des sornettes/ Dieu nous punit quand il est temps/ Et les mauvais garnements/ Ne s'en tirent pas avec les chausses nettes/ De voler, d'assassiner/ Tâchons de nous corriger

Le cas des collectes en Quercy

Pour le matériau collecté sur notre terrain d'enquête de proximité – le Quercy et ses régions voisines – nous pouvons citer :

- *La plainte de la femme de Perrier*, collectée à Cardaillac (Lot) en 1984, auprès de Maria Mazembert. Cette plainte illustre l'assassinat par ses parents aubergistes, qui ne l'avaient pas reconnu, d'un soldat revenu après plusieurs années de la guerre.

L'interprète de ce chant situe ce crime à Pont de Rhodes, sur la commune de Calviac, à la limite des départements du Lot et du Cantal :

1- En allant à la fontaine, la femme de Perrier
 Reconnu son frère,
 Ce jeune militaire qui revenait de la guerre
 Couvert d'or et de lauriers
 « Perrier, voici mon frère
 Comment le trouvez-vous ?
 Et bien oui j'espère
 Qu'il soupera chez nous, qu'il couchera chez nous »
 2 - « Perrier laissez moi faire, je m'en vais chez mon père
 J'embrasserai ma mère
 Longtemps je ne l'ai vue »
 Arrivant à l'auberge
 La maison de son père
 Il demande à souper
 Nous n'avons rien à manger
 Encore moins à boire
 Ni même pour coucher, ni même pour coucher
 3- « Je viens des colonies, où je me suis battu
 J'ai gagné des batailles, j'ai été reconnu »
 J'ai gagné des médailles et montré mon courage, souvent plus d'une fois
 Je me suis couvert d'or et même de lauriers
 Je pourrai vous payer, je pourrai vous payer

4- « Nous-mêmes avons un fils qui est parti pour l'armée
N'avons pas de nouvelles depuis des années
Peut-être dans les batailles, l'avez-vous rencontré ou entendu parler?
Nous l'attendons depuis avec impatience
Chaque jour l'espérant, chaque jour l'espérant »

5-« Un pain, une chopine, suffira bien pour moi
Au sol une paillasse, pour dormir ça ira »
Quand il fût dans la chambre, où on l'avait conduit
Voulant les surveiller
Fût prit par la fatigue, s'endormit aussitôt

Ne pouvant résister, ne pouvant résister
6- Dans la nuit l'aubergiste réveilla son marri
« Va près de la barrique, il est temps cette nuit,
De préparer la tombe du jeune militaire qui est arrivé ce soir
L'enterrerons à l'aube, demain au petit jour
Nous aurons tout son or, nous aurons tout son or »

7- Le lendemain la sœur, la femme de Perrier
Alla rendre visite à sa mère, à son père
« Bonjour père et mère, comment allez-vous donc ?
Parlez-moi s'il vous plaît

Du jeune militaire qui est venu hier soir
Passant par le pays, passant par le pays »

8- « Ce jeune militaire nous ne l'avons pas vu
Déjà loin sur la route, il est parti très tôt
Disant qu'il avait à faire, bien loin de ce pays et ne pouvant rester
Devait se dépêcher, pour arriver plus tôt
Rejoindre son régiment, rejoindre son régiment »

9- « Que dites-vous ma mère, je ne peux pas vous croire
Ce jeune militaire je l'ai rencontré hier
Ce jeune militaire n'était autre que mon frère et je l'ai reconnu
Malgré ce que vous dites, je ne peux pas vous croire
Il n'est pas sorti d'ici, il n'est pas sorti d'ici »

10-« Que dis-tu là ma fille, aurais-tu la raison ?
Ce jeune militaire était donc mon fison
Je suis sa criminelle, je ne l'ai pas reconnu
Je dois me dénoncer

Va chercher la police pour qu'ils en sachent tout
Ils devront m'arrêter, ils devront m'arrêter »

11- Tous deux mère et le père donc furent dénoncés
Et même par leur fille ne pouvant hésiter
Voulant venger le frère, le pauvre militaire
Aubergiste et marri
Sur la place de Maurs, devant toute la ville
Ils furent exécutés, ils furent exécutés.

Le thème de cette plainte correspond à celui du retour du soldat de la République assassiné par ses parents qui ne l'ont pas reconnu. Bien que la tradition orale considère que ce crime c'est bien déroulé localement, d'autres versions existantes dans d'autres régions, nous laissent à penser qu'il s'agit plutôt d'une chanson traditionnelle. Il existe plusieurs occurrences de cette *Complainte de la femme de Perrier* dans le fonds breton de Dastum :

- *Le retour du fils soldat*, enregistrée à Saint-Lyphard (Loire-Atlantique), auprès de Maurice, Yves et Antoinette Gouesmat.

- *Allant à la fontaine, la femme de Perrier*, enregistrée par Alexandre Fougères à Les Touches (Loire-Atlantique), auprès de Pierre Guillard.

- *Au lever de l'aurore (complainte de Perrier)*, version de Marie-Josèphe Barthélémy de Sion-les-Mines (Loire-Atlantique), collectée par Patrick Bardoul.

Pour revenir sur le Quercy, et au fonds de plaintes criminelles recueillies, notons :

- La complainte De Saint-Laurent-l'Olmie, sur *l'air de la Paimpolaise*, à propos du crime de Catherine Wasurk, métayère d'origine polonaise âgée de 25 ans, tuée d'un coup de fusil par Henri Barbat le 26 août 1932.

- *La complainte sur la femme aux aiguilles*, à propos d'infanticides, éditée et vendue par Hilaire Maury à Laroquebannièrre (canton de Figeac). Cette affaire a donné lieu à un article dans le *Journal du Lot* du 18 novembre 1875. L'exécution de la criminelle, Sophie Gauthié, femme Bouyou, le 4 janvier 1876, dans son village natal du Bourg (Lot), a alimenté les récits de la tradition orale jusqu'à nos jours. Lors d'un collectage en 1986, Léon Lapergue témoignait encore à propos de l'exécution qui avait eu sur la place du Bourg et avait attiré une foule importante.

- 1- Venez tous, garçons et filles
Des villes et des campagnes aussi
Écouter les noirs récits
D'une mère de famille
Qui fit mourir sept enfants
Dans l'espace de quinze ans
- 2-Cette femme criminelle
Sur la route de Gramat
Commettait des attentats
Et il faut que Dieu rappelle
Le monstre le plus pervers
Qui désole l'univers
- 3- C'est la justice qui veille
Jour et nuit sur les méchants
Les frappe de son tranchant
Pendant qu'on croit qu'elle sommeille
Et le profond scélérat
Ne lui échappera pas
- 4- La gendarmerie s'en empare:
A Cahors on la conduit
Et c'est là que jour et nuit
Les affaires se préparent
Pour mener bien rondement
Ce terrible jugement
- 5- Pères et mères de famille
Qui voyez ce triste sort
Mieux vaut mille fois la mort
Et si la femme aux aiguilles
N'avait pas manqué de cœur
Elle aurait eu le bonheur
- 6- Vous qui voyez les souffrances
D'un méchant que Dieu punit
Pardonnez vos ennemis
Et vivez dans l'espérance
Qu'un jour ou l'autre viendra
Il vous récompensera
- 7- Lisez la terrible histoire
Qui se trouve là-bas
Et que Dieu tout puissant
Vous chantiez toujours la gloire
Ce sera le sûr moyen

De bien mourir en chrétien

Pour une période plus récente nous avons collecté au travers de l'enquête orale, auprès du chanteur Armand Quercy, des extraits de la complainte de Rueyres (Lot), sur l'air de la *Paimpolaise*. Cette chanson illustre un crime commis dans cette commune en 1933 :

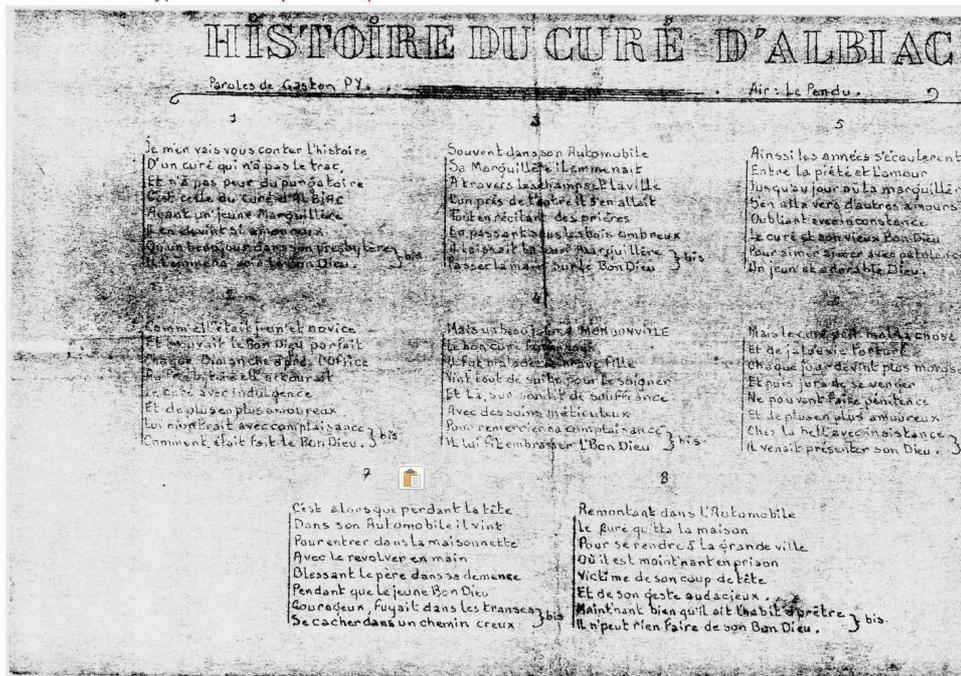
- C'est à Rueyres, beau petit village,
Qu'un crime affreux fût déroulé
Jetant l'effroi dans le voisinage,
Une brave fermière assassinée
Frappée dans son lit par d'horribles bandits
Pour effacer les traces du crime,
Après avoir tout pillé
Ils abandonnèrent la victime,
Au porc qu'ils mirent en liberté

Sur le même air Armand Quercy restitue également un autre extrait de complainte :

- Habitants du Lot, de la Lozère
Du Cantal et de l'Aveyron
Écoutez cette triste affaire
Commise par un bandit sans nom
Tuant sans raison domestique et patron

Comme nous l'avons vu précédemment, la recherche en Occitanie a développé l'étude de l'histoire des chansonniers. C'est dans le cadre de l'enquête de terrain en Lauragais, portant sur les traditions musicales en général, que nous avons pu identifier, au travers de feuilles ronéotypées, les noms de quelques chansonniers, compositeurs de plaintes criminelles. Nous avons pu enregistrer auprès de Joseph Larroque, dit « Le Rossinhol », chanteur de Caraman (Haute-Garonne) la complainte d'Albiac et photographier la feuille ronéotypée correspondante :

Histoire du curé d'Albiac



feuille ronéotypée de Joseph Larroque

Cette complainte se chante sur *L'air du pendu* et elle a été éditée par le chansonniers toulousains Gaston Py. Gaston Py était le fils de Louis, lui-même également éditeur de

chansons, installé rue Saint-Bernard à Toulouse. Il continuera l'activité de son père, puis s'installera à Paris, en tant qu'éditeur. Tous deux étaient joueurs de banjo, instrument très populaire chez les chanteurs de rue dans les années 1920-1930. Aux côtés du chanteur-banjoïste-guitariste Fred Gouin, Gaston Py a accompagné, au banjo, le célèbre accordéoniste Maurice Alexander. Le banjo restera l'instrument de prédilection des chansonniers ambulants toulousains jusqu'à André Dusastre qui exercera jusqu'à la fin des années 1950. *Déetective* lui consacrera un article en 1957 intitulé : « Le dernier troubadour, André Dusastre, poète, musicien, moraliste ». André Dusastre, comme ses collègues Louis et Gaston Py, se déplaçait dans toute la région comme l'indiquent des témoignages . Albert Roques, collecté par Cécile Ricard et Daniel Loddò de l'association la Talvèra, restitue *La complainte de la condamnation de Respaud*, apprise sur la foire de Tanus (Tarn), auprès d'André Dusastre qui l'avait interprétée en s'accompagnant à la mandoline.

Un répertoire francophone en pays occitan

L'ensemble de ce corpus de plaintes criminelles et d'éléments historiques et ethnographiques qui sont liés (collectages oraux ou documents d'archives), représentent une base pour une recherche qui doit être poursuivie dans la région Occitanie. Au moins pour une période récente de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, cet ensemble de plaintes est essentiellement en français.

Dans *L'Art du chansonniers*, Daniel Loddò situe la complainte criminelle «comme un genre français». Pour le même chercheur et la même région: «l'expérience de terrain prouve que l'on retrouve beaucoup moins de ces feuillets ici que dans d'autres régions françaises». Cette remarque est peut-être à tempérer à l'étude des feuillets retrouvés récemment dans la même région de l'Albigeois. Plusieurs plaintes ont été imprimées par l'imprimerie du Progrès à Castres (Tarn) dans les années 1888. La plupart illustrent des crimes de renommée nationale mais certaines d'entre-elles décrivent des faits divers locaux, comme *Le crime de Saix* ou celui de Lisle-sur-Tarn. Les recherches, menées en Occitanie sur l'art des chansonniers, insistent sur la haute considération portée aux plaintes criminelles mais peut-être davantage pour d'autres types chansonniers, comme la chanson identitaire :

« On se rend compte qu'à l'intérieur même des productions chansonniers existe une autre hiérarchie et que les plaintes à propos de crimes ou de faits divers paraissent être plus prisées de même que les chansons identitaires très populaires dans notre région et sur lesquelles on pourrait mener une étude intéressante (chansons de village, chansons opposant la petite patrie à la capitale, pastourelles, chansons vilipendant le progrès...). L'importance de ce dernier répertoire ainsi que l'engouement qu'il suscite s'expliquent tout autant par la situation diglossique et de refoulement de la culture occitane, que par la volonté de résistance perceptible depuis longtemps. La culture populaire occitane semble du reste se caractériser par la profusion de ce type de créations à dimension identitaire... Pour la diaspora aveyronnaise plus la chanson porte représentation du pays, plus elle fait œuvre⁷. »

L'ensemble des productions chansonniers, au moins pour une période récente, donne une place importante au français :

« Tout fonctionnement diglossique a pour corollaire une distribution des langues. La sociolinguistique fait l'inventaire des “occasions de paroles” que la langue dominante accorde à la langue dominée, selon un système d'opposition aujourd'hui bien connu, que le sociolinguiste catalan R. L. Ninyoles a bien résumé: “la langue considérée comme haute (A) est utilisée dans les relations formelles (vie publique,

enseignement, mas média...); l'autre langue considérée comme basse (B) s'utilise presque exclusivement dans les relations informelles (famille, plaisanteries, animaux. Dans le cas de la situation occitane, ces occasions de parole, bien que réelles, et peut être, plus nombreuses et plus variées qu'on ne le croit généralement, n'occupent pas un très grand espace⁸ ».

Cette suprématie du français sur l'occitan comme langue des médias, se retrouve aussi dans son utilisation religieuse. Il est vrai que l'occitan apparaît largement dans les noëls populaires, mais justement ce type de répertoire est celui qui est le plus relié à la description du quotidien et à la valorisation d'un environnement naturel et d'un cadre de vie local et même pastoral. La valorisation du français comme langue du religieux et de la moralité, apparaît dans le protestantisme, religion dont l'histoire irrigue les pays d'oc :

« Le paysan catholique reste très banalement l'homme du patois, de l'inculture et de la superstition, le huguenot cévenol est l'homme du français, de la lecture et de l'histoire, de l'instruction et de la raison: autant dire qu'il réalise déjà pleinement l'ambitieux projet politique, pédagogique et moral de la Troisième République et de son fonctionnement kantien dans «la loi morale⁹ ».

Les protestants cévenols ont changé de langue sacrée, et la lecture de la Bible supposait une familiarité plus active de leur part avec le français que n'en avait avec le latin le commun des catholiques. Ils sont restés d'ailleurs aussi occitanophones, à égalité de situation sociale, que leurs voisins catholiques. L'usage du français était réservé au culte et aux extases sacrées du prophétisme. Jean-Noël Pelen le relève. Il considère même que la sacralisation du français par son association à la religion a pu renforcer l'usage profane de l'occitan¹⁰.

En opposition, ou en complémentarité de l'esprit moraliste du français, l'occitan du quotidien s'adapte aux moments de transgression et d'ivresse, par exemple lors des carnivals ou des charivaris. C'est cette question de cette forte présence du français dans la plainte criminelle qui nous encourage à poursuivre cette étude d'un corpus le plus large possible et, en plus d'une approche musicologique et ethnographique, à nous mener vers des questions de rapports de langues et de questions de bilinguisme.

BIBLIOGRAPHIE

Sources et Bibliographie

Archives sonores

France, Toulouse, médiathèque du Centre occitan des Musiques et danses Traditionnelles (COMDT).

France, Cordes (Tarn), médiathèque de l'association La Talvèra.

France, Souломès (Lot), fonds sonores de l'association la Granja.

France, Rennes, Tréméven. Rostrenen, médiathèques de l'association Dastum.

Archives manuscrites

LACOSTE Abbé François, *Choses du Quercy*, Cahors, manuscrit fonds ancien, bibliothèque municipale.

GAUTHIER-VILLARS Marguerite, notes manuscrites, collections de la Société d'Émulation du Bourbonnais, Moulins. Fonds communiqué par Jean François «Maxou» Heintzen, association La Chavannée.

Ouvrages collectifs

Association CORDAE/la Talvéra, *L'art des chansonniers: "E canti que canti"*, actes du colloque des 28, 29 et 30 novembre 2003 à Gaillac, Toulouse, Conservatoire occitan, Cordes-sur-Ciel, Association CORDAE/la Talvéra, 2005.

Livres, articles

GARDY Philippe et LAFONT Robert, « La diglossie comme conflit : l'exemple de l'occitan », *Langages*, bilinguisme et diglossie, n°61, 1981, p. 75-81.

LAGRÉE Michel, *Les parlars de la foi*, Rennes, Presses université de Rennes 1995.

LODDO Daniel, *Armand Landes, Chansonnier et dernier errant des monts de Lacaune*, Cordes-sur-Ciel, CORDAE/La Talvéra, Ferrières, éditions de Poliphile, 1988.

MATRAY Marie-Christine, *Les effroyables plaintes du XIX^e siècle*, Pézénas, Éditions Noumène, 2017.

MAURY Hilaire, « La femme aux aiguilles », *Le Journal du Lot*, 18 novembre 1875.

SAUZET Patrick, « Situation de diglossie occitan français », Université Paul Valéry, Montpellier, texte disponible sur Internet.

SICRE Claude, VIDAL Xavier, *Les instruments dans la tradition populaire du Lauragais, 1900-1950*, mémoire diplôme de l'EHESS, Toulouse, octobre 1983.

Périodiques

« André Dusastre le dernier troubadour, poète, musicien, moraliste », *Déetective*, 11 février 1957, n° 554.

NOTES

1. Collection Musiques et Voix traditionnelles Aujourd'hui, dirigée par Luc Charles Dominique volume 4 : Les Violons et les Flûtes / Conservatoire Occitan de Toulouse, 1989 (33 tours, CD).

2. Daniel Loddò, *Armand Landes, Chansonnier et dernier errant des monts de Lacaune*, Cordes-sur-Ciel, Ferrières, Éditions de Poliphile, 1988.

3. LACOSTE Abbé François, *Choses du Quercy*, Cahors, manuscrit fonds ancien, bibliothèque municipale.

4. Marguerite Gauthier Villars, notes manuscrites, collections de la Société d'Émulation du bourbonnais, Moulins. Fonds communiqué par Jean-François "Maxou" Heintzen, association La Chavannée.

5. Pierre Bec, Claude Ribouillault, Éliane Gauzit (dir.), *L'art des chansonniers: E canti que canti*, actes du colloque des 28, 29 et 30 novembre 2003 à Gaillac, Toulouse, Conservatoire occitan, 2005.

6. Marie-Christine Matray, *Les effroyables plaintes du XIX^e siècle*, Pézénas, Éditions Noumène, 2017.

7. Daniel Loddo, *Armand Landes, Chansonnier et dernier errant des monts de Lacaune*, Cordes-sur-Ciel, CORDAE/La Talvèra, 1988, p. 201.
 8. Philippe Gardy et Robert Lafont, « La diglossie comme conflit: l'exemple de l'occitan », *Langages*, bilinguisme et diglossie, n°61, 1981,
 9. Michel Lagrée, *Les parlers de la foi*, Rennes, Presses université de Rennes 1995,
 10. Patrick Sauzet, « Situation de diglossie occitan français », Université Paul Valéry, Montpellier, texte disponible sur Internet.
-

RÉSUMÉS

Cet article présente des éléments de recherche collectés au travers un travail d'une enquête de terrain réalisée à l'intérieur de la Région Occitanie. Pour cette région, la recherche s'est particulièrement attachée à travailler sur le sujet des chansonniers. Au moins pour une période récente, l'ensemble des productions chansonniers, donne une place importante au français. À l'intérieur de cette catégorie la plainte criminelle n'échappe pas à cette règle.

La valorisation du français comme langue du religieux et de la moralité, apparaît dans le protestantisme, religion dont l'histoire irrigue les pays d'oc. En opposition, ou en complémentarité, de l'esprit moraliste du français, l'occitan du quotidien, s'adapte davantage aux moments de transgression et d'ivresse, par exemple lors des carnivals ou des charivaris.

This article presents the results of a field survey carried out in the Occitan region in France. The research has been focused on the work of folk song writers. The results show us that, at least for a more recent period, an important place was given to the French language in the allover production of those songwriters. The criminal laments do not escape from this rule. The valorization of French as the language of religion and morality appears in Protestantism. This religion irrigates the history of the Occitan region.

In comparison to the moralist spirit of the French, the Occitan language of everyday life appears to be more suitable to describe moments of transgression and drunkenness for example during carnivals and charivaris.

INDEX

Mots-clés : collectes, folkloristes, diglossie

Index géographique : Occitanie

AUTEUR

XAVIER VIDAL

Formé aux musiques populaires dès son enfance, Xavier Vidal participe aux activités de recherche, de collectage, du Conservatoire Occitan de Toulouse, à partir de 1977. Il effectue un travail de recherche ethnomusicologique dans la région du Lauragais qui donne lieu à plusieurs publications et à un diplôme d'ethnologie de l'EHESS. Il réalise un travail sur les traditions

campanaires pour la direction du patrimoine du ministère de la culture (1989) et un travail de recherche et d'édition sur les imitateurs d'oiseaux et siffleurs de danses (1990). Installé dans le Lot à partir de 1983, il entreprend un travail de collecte des musiques populaires dans le département du Lot. En 2005, est créée l'association La Granja à Soulomès (Lot) qui lance une collecte de la tradition orale, constituant ainsi un fonds audiovisuel important, servant de base à un travail de diffusion. Entre 2011 et 2019, il est chargé de la coordination et de l'enseignement au sein du département de musiques traditionnelles du CRR de Toulouse.